

Objet: FINANCES - Ecole Maternelle Louise Michel - remplacement du lave vaisselle - demande de subvention au Conseil Général



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 65/12

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 23	Votants : 29	Procurations : 06

Reçu en Préfecture le : 18 SEP. 2012 Certifié exécutoire
 Affiché le : 19 SEP. 2012

L'An deux mille douze, le treize septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 07 septembre 2012

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, AUDIGUIER, LIAN, BEUILLE, GONZALEZ, SALAÜN, DURAND, PLATEAU, SCHINTONE, ANDUZE, BERNES, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, ZAMBONI, LASSALLE, CASTAING, BENHADJ, MARQUIER, RIGAUD, MOUNIC, GESTA.

PROCURATIONS

M. CANEZIN	à	Mme MAUREL
Mme DECAMPS	à	Mme AUDIGUIER
Mme PETIT	à	Mme DURAND
Mme LLOUBERES	à	M. RIGAUD
M. FERTE	à	Mme GESTA
M. LOUGE	à	Mme MOUNIC

Secrétaire : Madame Mélanie DURAND a été élue secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET : FINANCES - Ecole Maternelle Louise Michel - remplacement du lave vaisselle - demande de subvention au Conseil Général

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que pour le bon fonctionnement des services municipaux, il apparait nécessaire de procéder au remplacement du lave vaisselle pour la somme de 2 800,77 € HT.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour aider la Commune dans ces investissements.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à la majorité (4 abstentions : Mmes et MM. MOUNIC, GESTA, FERTE et LOUGE) :

- De demander une subvention au Conseil Général pour aider la commune dans ces investissements.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 13 septembre 2012
 Le Maire,
 Lysiane MAUREL